



MAIRIE DE BELLEVILLE-SUR-LOIRE

Place Prudent Chollet
18240 BELLEVILLE-SUR-LOIRE
site : www.bellevillesurloire.fr
e-mail : mairie@bellevillesurloire.fr

TÉL : 02 48 78 20 50
FAX : 02 48 78 20 55

CHARIBAUDE : droit de réponse

Dans le numéro 4 du journal « Charibaude » qui se prétend libre de penser et d'informer, l'éditorialiste qui traite de la fiscalité s'est manifestement « pris les pieds dans le tapis » en voulant faire un parallèle entre les fiscalités de Belleville et Dampierre en Burly... En fait d'information, c'est plutôt de la désinformation et ce, pour deux raisons essentielles :

- Bases fiscales : le produit des 4 taxes locales (foncier bâti, foncier non bâti, taxe professionnelle, taxe d'habitation) est le résultat arithmétique de la multiplication d'une base fiscale (valeur intrinsèque d'un bien professionnel ou non) par un taux voté par les élus.

En l'occurrence avec 4 tranches de 900 MW, la centrale de Dampierre-en-Burly est beaucoup plus avantageuse que celle de Belleville avec ses deux tranches de 1300 MW.

- Péréquation fiscale : contrairement à Belleville qui voit le produit de la taxe professionnelle de la centrale écrêté pour être redistribué aux communes des départements du Loiret, de la Nièvre et du Cher, la taxe professionnelle de Dampierre-en-Burly n'est pas écrêtée et profite pleinement et entièrement à la population de Dampierre.

« Comparaison n'est pas raison », cette formule prend toute sa signification ici. Doit-on en conclure que le rédacteur de ce billet d'humeur serait finalement le petit Pinocchio en marge de l'article mensonger ?

V. FREGEAI,